

Tracer un chemin d'espoir : Un programme de formation préalable à l'emploi pour les femmes ayant des démêlés avec la justice pénale

Juliana West et Trudy DeBecker¹
Société Elizabeth Fry de Calgary

Introduction

Cet article porte sur un programme de formation préalable à l'emploi conçu pour aider les femmes ayant des démêlés avec la justice pénale à s'intégrer à la collectivité et à surmonter les difficultés d'embauche. Avec l'appui du Programme de formation à l'emploi des femmes autochtones Bridges (PEA Bridges), les femmes peuvent franchir des obstacles qu'elles auraient cru insurmontables, entretenir des espoirs, trouver un sens à leur vie, se percevoir comme des membres utiles de la collectivité et mettre en valeur leur talents. Ces femmes sont très souvent déconsidérées parce qu'elles exigent trop d'attention, manifestent peu de convivialité en milieu de travail et sont fort susceptibles d'enfreindre les conditions de leur mise en liberté. Toutefois, ayant eu à travailler avec elles, nous avons constaté qu'elles possèdent beaucoup d'ingéniosité, d'esprit d'initiative, d'humilité et qu'elles savent utiliser ces talents lorsqu'elles luttent pour trouver un milieu de vie et se faire accueillir au sein d'une collectivité. Bien que ce programme soit centré sur les femmes autochtones, il n'exclut aucune femme.

Cet article se fonde sur une expérience de sept ans au cours de laquelle la Société Elizabeth Fry de Calgary a géré un programme de formation préalable à l'emploi à l'intention de femmes qui ont eu des démêlés avec la justice pénale au Canada et qui ont été ou sont actuellement en liberté conditionnelle ou en probation. L'objet de l'article est d'informer les lecteurs et de les inviter à travailler de concert avec ces femmes au sein de la collectivité tout en suscitant un espoir et en leur proposant des ressources et des possibilités durables et réalistes de gagner leur vie. L'article traite des caractéristiques des femmes qui bénéficient de ce programme, des modalités de fonctionnement du Programme de formation à l'emploi des femmes autochtones Bridges (PEA Bridges), des facteurs qui expliquent sa réussite, de l'importance de son rôle au sein de la collectivité et de la philosophie de la Société Elizabeth Fry qui en assure le fonctionnement.

Les femmes et le Programme de formation à l'emploi Bridges

Plus de la moitié des femmes admises au programme sont d'origine autochtone. Pour satisfaire leurs besoins, le programme offre un contenu et un processus comportant des activités tenant compte de la culture

autochtone. Le programme est conçu pour des femmes autochtones marginalisées qui se heurtent à de multiples barrières, notamment la pauvreté, l'absence de domicile fixe, le racisme, l'exclusion, la toxicomanie, les problèmes de santé mentale et physique, les difficultés d'apprentissage, les mauvais traitements, l'insuffisance de la formation et les antécédents criminels.

Un casier judiciaire est considéré comme une tare sociale ou une source de honte et il convient de souligner que, dans le cas de ces femmes marginalisées, l'employabilité constitue un véritable défi. Pour que les femmes puissent s'adapter au changement, il faut non seulement soutenir leurs efforts d'apprentissage mais aussi faire en sorte qu'elles soient mieux acceptées par la collectivité et aient accès à des ressources.

Le programme de formation à l'emploi Bridges est un programme de portée générale conçu pour répondre aux aspirations sociales et aux besoins en matière d'emploi des participantes. Les femmes ont contribué considérablement à la conception et à la réussite de ce programme. Les principales composantes du programme sont l'accroissement des possibilités d'embauche et de l'estime de soi et la préparation à la vie active dans un contexte d'acceptation. Bon nombre de participantes ont été et sont encore aux prises avec des problèmes de pauvreté, de mauvais traitements et de toxicomanie. Le programme aide les femmes à surmonter ces problèmes en les habilitant à faire des choix, à défendre leurs intérêts et à se percevoir comme des citoyennes aptes à jouer un rôle utile au sein de la collectivité. Il est d'une durée de trois mois, à raison de quatre jours par semaine. Compte tenu des réalités auxquelles les femmes ont été exposées, elles sont invitées à profiter du cinquième jour pour réfléchir sur les nombreux problèmes supplémentaires de gestion de vie qu'elles doivent régler: probation/libération conditionnelle, bien-être de l'enfance, traitement, logement et besoins élémentaires. Les deux premiers mois sont consacrés à un apprentissage de groupe pour adultes privilégiant la formation préalable à l'emploi et la préparation à la vie active. Le dernier mois a pour objet de permettre aux femmes d'utiliser les connaissances acquises dans le cadre d'un emploi témoin. Les femmes peuvent ainsi travailler dans un emplacement de leur choix et perfectionner les compétences professionnelles dont elles ont besoin, y compris l'organisation de leur vie personnelle et leurs aptitudes interpersonnelles et professionnelles.

Pourquoi le programme fonctionne-t-il bien ?

Nous appliquons des principes de pédagogie féminine alliant une démarche holistique à des enseignements autochtones. Le programme est fondé sur des valeurs pédagogiques féminines d'habilitation (offrir un cadre d'apprentissage non hiérarchique privilégiant la collaboration); la sensibilité au contexte (la pertinence des modes d'apprentissage et de l'expérience de vie des femmes) et la responsabilité (aider les femmes à perfectionner leurs capacités dans la vie quotidienne). Nous façonnons un style d'interaction et un contenu fondés sur le respect, la souplesse et la pertinence des expériences de chaque femme : leurs besoins, leurs réalités et leurs connaissances interviennent de manière déterminante. Nous privilégions les forces et les particularités de chacune et tentons de supprimer les barrières et d'offrir des possibilités d'accroître leur bien-être économique, social et personnel. Le programme utilise et encourage les traditions et la culture autochtones en les présentant comme d'importants moyens de guérison. Le programme tient compte de la nécessité de se mettre à l'écoute de la voix des femmes et des modes d'apprentissage qui leur sont propres dans un cadre sécuritaire où elles peuvent établir des liens entre elles, mettre en commun leurs connaissances, se faire entendre et soulever des questions qu'elles jugent importantes. Les femmes sont encouragées à être plus à l'écoute d'elles-mêmes et de leurs besoins physiques, émotionnels, mentaux et spirituels.

Au cours des sept dernières années, 70 % des femmes participant au programme ont trouvé du travail ou été admises à des programmes leur permettant de poursuivre leurs études. Malgré les succès obtenus, nous n'ignorons pas que beaucoup de femmes ont souvent été incapables de terminer le programme en raison d'une insuffisance de moyens financiers : il fallait acquitter des factures, et les déplacements requis par le programme constituaient des barrières. En 2004, nous avons réussi à supprimer cette barrière grâce à un programme d'allocations permettant aux femmes d'acquitter les frais de garderie, de transport urbain et de dîner. Ce programme bien établi donne aux femmes la possibilité d'avoir un revenu tout en obtenant une formation préalable à l'emploi et, par conséquent, un meilleur accès à des emplois stables. Le programme a été spécialement conçu pour des femmes mises en liberté qui, sans l'appui et les ressources de la collectivité, risquent de se prêter à des activités criminelles pour survivre. Elles ont souvent des besoins supplémentaires en raison des effets de leur incarcération. C'est pourquoi nous avons constaté qu'il était souhaitable d'adapter le programme à leur situation particulière, par exemple en supprimant certains critères concernant la ponctualité ou une

participation occasionnelle et les conséquences s'y rattachant. Il nous a semblé que, lorsque nous nous laissons guider par des objectifs réalistes (comment faire en sorte que l'on se rassemble au moment prévu lorsque certaines dorment dans le parc) plutôt que par des critères rigides, les femmes progressent vers le succès en prenant comme point de départ une réalité qui, à ce moment, fait partie de leur vie quotidienne. Chaque femme met au point un plan d'action personnel portant sur l'emploi et la formation professionnelle. D'après l'expérience que nous avons acquise au contact de ces femmes, un plan doit parfois être révisé plusieurs fois et nous avons la souplesse nécessaire pour appuyer les femmes là où elles sont. Nous pouvons aussi les diriger vers des services qui peuvent combler leurs besoins.

Les femmes ont contribué et participé activement au programme. Le succès du programme est le résultat de leur disponibilité, de leur honnêteté, de la confiance qu'elles nous ont témoignée, de leurs pleurs et de leurs rires, de leurs forces et de leur courage. Sans leur contribution et leur détermination, nous n'aurions pas eu la possibilité d'offrir le programme que nous offrons aujourd'hui. Il s'agit d'un programme qui nous oblige parfois à redoubler nos efforts. Toutefois, ce qui affermit notre « espérance » et nourrit notre « passion », c'est que nous aimons beaucoup travailler avec les femmes et que nous sommes témoins des succès qui leur permettent de reconquérir leur dignité, leur estime de soi et leur pouvoir et qui les conduisent à progresser vers une nouvelle étape de leur vie. En adoptant une démarche attentionnée et en prenant le temps d'écouter ce que les femmes disent, nous devenons témoins de grands progrès. Chaque femme devient capable d'une croissance et d'un apprentissage remarquables.

Contexte du programme

Sans jamais nier que toute personne doit être tenue responsable de ses actions, la Société Elizabeth Fry de Calgary a comme principe d'envisager chaque femme dans son intégralité. Concrètement, cela signifie qu'il faut reconnaître que les réalités des femmes sont influencées à l'échelon de la personne, à celui de la collectivité et à celui du système. Au niveau de la personne, la Société croit que la meilleure manière d'accroître la réussite d'une femme consiste à prendre en considération tous ses besoins. La guérison commence en veillant à ce que les besoins d'alimentation, de logement et de protection soient satisfaits. Une fois ces besoins physiques comblés, on peut s'attaquer aux problèmes plus profonds enracinés dans la pauvreté, les mauvais traitements, la formation insuffisante et le manque d'estime de soi. C'est ainsi que l'on peut traiter les questions mentales, émotionnelles et spirituelles.

À l'échelon de la collectivité, la Société s'emploie à faciliter la réinsertion des femmes, ce qui exige que l'on s'attaque aux barrières qui les empêchent d'accéder à certaines ressources. Il est indispensable de promouvoir les intérêts des femmes auprès des bailleurs de fonds, des groupes communautaires et des employeurs éventuels si on veut faire en sorte que les femmes aient le sentiment de contribuer à la vie de la collectivité et parviennent à s'y intégrer de manière harmonieuse.

À l'échelon du système, la Société travaille de concert avec le système de justice pénale pour favoriser une meilleure compréhension des inégalités économiques et sociales qui perpétuent les cycles de pauvreté, de mauvais traitements, etc. auxquelles les femmes sont assujetties. La Société s'emploie à réduire la trop grande dépendance du système à l'égard de l'incarcération comme moyen de dissuasion. Selon elle, il convient plutôt de mettre l'accent sur des programmes communautaires et sur des solutions de rechange à l'incarcération qui soient réalistes et adaptées aux circonstances. Il a été démontré que ces programmes de rechange sont moins coûteux et permettent d'espérer des réductions à long terme des comportements criminels.

Résumé

Selon les tendances actuelles à l'échelle mondiale, la population carcérale qui augmente le plus rapidement est celle des femmes, et les infractions reliées à la pauvreté constituent le principal point d'entrée des femmes dans le système de justice. En établissant des programmes efficaces de formation préalable à l'emploi pour les femmes, on peut s'attaquer à la cause sous-jacente qu'est la pauvreté. Il est indispensable que les programmes que nous offrons aux femmes soient pertinents, respectueux des réalités de leur vie quotidienne et compatibles avec leurs besoins. Nous avons travaillé de concert avec des femmes que le système pénal canadien considérait comme les cas les plus difficiles et, à ce jour, notre expérience est des plus gratifiantes. Les marques de succès dont jouissent aujourd'hui ces femmes nous convainquent que notre travail trace véritablement un chemin d'espoir. ■

¹ 600, 1509 Centre Street SW, Calgary, AB T2G 2E6

FORUM — Recherche sur l'actualité correctionnelle, Réimpression d'articles

Pour obtenir la réimpression d'un article publié dans FORUM, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information et de recherche par :

Télécopieur : (613) 941-8477

Téléphone : (613) 995-3975

Courrier électronique : recherche@csc-scc.gc.ca

Courrier : Centre d'information et de recherche

Service correctionnel du Canada

340, avenue Laurier ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P9 Canada

Veillez noter que toutes les réimpressions sont acheminées par le service postal régulier. Assurez-vous d'indiquer vos nom et adresse lors de votre demande.